



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

AVIS D'OUVERTURE D'ENQUÊTE PUBLIQUE GRTgaz

Projet de canalisation de gaz « Arc de Dierrey »

La société GRTgaz a déposé auprès des services du ministère chargé de l'énergie une demande d'autorisation en vue de la construction et de l'exploitation d'un gazoduc reliant les communes de Cuvilly (Oise) et Voisines (Haute-Marne). Dans le cadre de ce projet, GRTgaz a également déposé, en préfectures de l'Aube, de la Côte d'Or, de la Haute-Marne, de la Marne, de l'Oise et de la Seine-et-Marne, des dossiers de demande de déclaration d'utilité publique de cette opération (emportant mises en compatibilité de documents d'urbanisme) et de demande d'autorisation au titre de la loi sur l'eau.

En application des dispositions du code de l'Environnement, une enquête publique unique concernant les demandes susmentionnées déposées par GRTgaz, se déroulera

du lundi 4 mars 2013 au vendredi 5 avril 2013 inclus,
soit pendant 33 jours consécutifs.

Cette enquête publique est préalable :

- à la décision du ministre chargé de l'énergie statuant, par voie d'arrêté ministériel, sur la demande d'autorisation en vue de la construction et de l'exploitation de ce gazoduc,
- à la décision des préfets de l'Aube, de la Côte d'Or, de la Haute-Marne, de la Marne, de l'Oise et de la Seine-et-Marne statuant sur la demande de déclaration d'utilité publique de cette opération, emportant mises en compatibilité de documents d'urbanisme,
- à la décision des préfets de l'Aube, de la Côte d'Or, de la Haute-Marne, de la Marne, de l'Oise et de la Seine-et-Marne statuant sur la demande d'autorisation au titre de la loi sur l'eau dans le cadre de ce projet.

Cette enquête publique se déroulera dans les lieux suivants :

Département de l'Aube :

Mairies de Barbuise, Bar-sur-Seine, Bertignolles, Bourguignons, Buxières-sur-Arce, Chacenay, Chappes, Chauffour-lès-Bailly, Chervey, Cormost, Courtenot, Crancey, Cunfin, Dierrey-Saint-Julien, Dierrey-Saint-Pierre, Faux-Villecerf, Fontette, Fontvannes, Fouchères, Gélannes, Plessis-Barbuise, Laines-aux-Bois, Landreville, Montgueux, La-Vendue-Mignot, La-Villeneuve-au-Châtelot, Les-Bordes-Aumont, Roncenay, Loches-sur-Ource, Macey, Marigny-le-Châtel, Mesnil-Saint-Loup, Messon, Montceaux-lès-Vaudes, Montpothier, Noë-les-Mallets, Ossey-les-Trois-Maisons, Périgny-la-Rose, Pont-sur-Seine, Prugny, Prunay-Belleville, Rumilly-lès-Vaudes, Saint-Germain, Saint-Hilaire-sous-Romilly, Saint-Loup-de-Buffigny, Saint-Lupien, Saint-Martin-de-Bossenay, Saint-Pouange, Saint-Thibault, Saint-Usage, Souigny, Torvilliers, Vaudes, Ville-sur-Arce, Villemereuil, Villenauxe-la-Grande, Villy-le-Bois, Villy-le-Maréchal, Viviers-sur-Artout ; Préfecture de l'Aube (Direction départementale des territoires), Sous-Préfecture de Nogent-sur-Seine.

Département de la Côte-d'Or :

Mairie de Gevrolles ; Préfecture de la Côte-d'Or ; Sous-Préfecture de Montbard.

Département de la Haute-Marne :

Mairies de Arc-en-Barrois, Aubepierre-sur-Aube, Châteauvillain, Coupray, Cour-l'Évêque, Dinteville, Giey-sur-Aujon, Lanty-sur-Aube, Latrecey-Ormoy-sur-Aube, Vauxbons, Saint-Loup-sur-Aujon, Ternat, Voisines ; Préfecture de la Haute-Marne ; Sous-Préfecture de Langres.

Département de la Marne :

Mairies de Bouchy-Saint-Genest, Courgivaux, Escardes, Nesle-la-Reposte, Neuvy, Réveillon, Saint-Bon, Villeneuve-la-Lionne ; Préfecture de la Marne ; Sous-Préfecture d'Epernay.

Département de l'Oise :

Mairies de Acy-en-Multien, Antheuil-Portes, Antilly, Auger-Saint-Vincent, Bargny, Bailleul-le-Soc, Betz, Bazicourt, Blincourt, Chevières, Choisy-la-Victoire, Cuvilly, Duvy, Francières, Estrées-Saint-Denis, Etavigny, Fresnoy-le-Luat, Héméville, Lataule, Marquéglise, Moyvillers, Néry, Gournay-sur-Aronde, Houdancourt, Lévigien, Montmartin, Longueil-Sainte-Marie, Raray, Ormoy-le-Davien, Ormoy-Villers, Roberval, Rully, Pont-Sainte-Maxence, Pontpoint, Ressons-sur-Matz, Rosoy-en-Multien, Rouville, Rouvillers, Sacy-le-Petit, Trumilly, Villeneuve-sur-Verberie, Saint-Martin-Longueau, Verberie ; Préfecture de l'Oise ; Sous-Préfectures de Clermont, Compiègne et Senlis.

Département de la Seine-et-Marne :

Mairies de Bellot, Changis-sur-Marne, Cocherel, Doue, Jaignes, Jouarre, Jouy-sur-Morin, Tancrou, Ussy-sur-Marne, La-Chapelle-Moutils, La-Ferté-Gaucher, Le-Plessis-Placy, La-Trétoire, Meilleray, Lizy-sur-Ourcq, Louan-Villegruis-Fontaine, May-en-Multien, Ocquerre, Montceaux-lès-Provins, Rebais, Vincy-Manoeuvre, Saint-Barthélemy, Sammeron, Signy-Signets, Saint-Cyr-sur-Morin, Saint-Léger, Saint-Denis-lès-Rebais, Saint-Jean-les-Deux-Jumeaux, Saint-Martin-des-Champs,

Saint-Martin-du-Boschet, Vendrest ; Préfecture de Seine-et-Marne ; Sous-Préfectures de Meaux et Provins.

Le dossier d'enquête publique (comportant notamment une étude d'impact et l'avis de l'autorité environnementale) sera déposé, durant toute la durée de celle-ci, dans les lieux susmentionnés où il pourra être consulté durant les horaires habituels d'ouverture. Un registre, destiné à recueillir les observations du public, y sera également déposé durant la même période.

La Préfecture de l'Aube (Direction départementale des territoires – 2 mail des Charmilles - BP 769 – 10 026 TROYES Cedex) est désignée comme siège de l'enquête publique. Toute correspondance relative à cette enquête pourra y être adressée, à l'attention du président de la commission d'enquête.

Ont été désignés comme membres de la commission d'enquête par ordonnance du Tribunal administratif de Châlons-en-Champagne :

- Président de la commission d'enquête : **M. Michel JORDA**, ingénieur en retraite.
- Membres de la commission d'enquête : M. Hugues LESEUR, inspecteur du ministère de la jeunesse et des sports en retraite ; M. Alain LEGOUHY, formateur géomètre topographe en retraite ; M. Claude MARTIN, géomètre-expert en retraite ; M. Bernard RORET, capitaine de gendarmerie en retraite ; M. Robert DAVID, responsable d'un pôle technique de gestion des routes au Conseil Général de la Haute-Marne ; M. Michel FORMENTEL, conseiller pédagogique en retraite.
- Membres suppléants de la commission d'enquête : Mme Francine PERRON-FAURE, conseillère jeunesse et cohésion sociale à la DDCSPP de la Haute-Marne ; Yves VAILLANT, chef d'escadron au groupement départemental de gendarmerie nationale de la Haute-Marne en retraite ; M. Henri LADRUCZE, directeur d'école en retraite ; M. Michel DUCHATEL, ingénieur divisionnaire de l'industrie et des mines en retraite.

Les membres de la commission d'enquête se tiendront à la disposition du public pour recevoir ses observations et lui fournir toutes précisions utiles sur ce dossier aux lieux, dates et horaires suivants :

Département de l'Oise :

- **mairie de Cuvilly, le lundi 4 mars 2013, de 14h00 à 16h00**
- **mairie d'Estrées-Saint-Denis, le samedi 16 mars 2013, de 9h00 à 12h00**
- **mairie de Pont-Sainte-Maxence, le mercredi 27 mars 2013, de 14h00 à 17h00**
- **mairie de Pontpoint, le vendredi 5 avril 2013, de 14h00 à 17h00**
- **mairie de Trumilly, le jeudi 14 mars 2013, de 9h00 à 12h00**
- **mairie de Lévigien, le vendredi 8 mars 2013, de 14h00 à 17h00**
- **mairie de Acy-en-Multien, le lundi 25 mars 2013, de 16h00 à 19h00**

Département de la Seine-et-Marne :

- **mairie de Lizy-sur-Ourcq, le samedi 30 mars 2013, de 9h00 à 12h00**
- **mairie de Ussy-sur-Marne, le lundi 18 mars 2013, de 9h00 à 12h00**
- **mairie de Rebais, le mercredi 13 mars 2013, de 9h00 à 12h00**
- **mairie de La-Ferté-Gaucher, les lundi 4 mars 2013, de 14h00 à 17h00, et mercredi 3 avril 2013, de 9h00 à 12h00**

Département de la Marne :

- **mairie de Courgivaux, le mercredi 6 mars 2013, de 14h00 à 17h00**

Département de l'Aube :

- **mairie de Villenauxe-la-Grande, le mercredi 20 mars 2013, de 9h00 à 12h00**
- **mairie de Pont-sur-Seine, les mercredi 13 mars 2013, de 9h00 à 12h00, et mardi 2 avril 2013, de 14h00 à 17h00**
- **mairie de Marigny-le-Châtel, les jeudi 7 mars 2013, de 9h00 à 12h00, et mercredi 27 mars 2013, de 15h00 à 18h00**
- **mairie de Mesnil-Saint-Loup, le mercredi 20 mars 2013, de 9h00 à 12h00**
- **mairie de Laines-aux-Bois, le lundi 11 mars 2013, de 15h00 à 18h00**
- **mairie de Saint-Pouange, le vendredi 5 avril 2013, de 14h00 à 17h00**
- **mairie de Rumilly-lès-Vaudes, le mardi 26 mars 2013, de 14h30 à 17h30**
- **mairie de Bar-sur-Seine, les lundi 4 mars 2013, de 14h00 à 17h00, et samedi 16 mars 2013, de 9h00 à 12h00**
- **mairie de Cunfin, le mardi 12 mars 2013, de 14h00 à 17h00**

Département de la Haute-Marne :

- **mairie de Châteauvillain, le jeudi 7 mars 2013, de 9h00 à 12h00**
- **mairie de Arc-en-Barrois, les vendredi 22 mars 2013, de 15h00 à 18h00, et vendredi 5 avril 2013, de 15h00 à 18h00**

Pendant une durée d'un an à compter de la date de clôture de l'enquête publique, le rapport et les conclusions émis par les membres de la commission d'enquête pourront être consultés dans les mairies, préfectures et sous-préfectures où s'est déroulée cette enquête.

Des informations peuvent être demandées à la société GRTgaz – 7 rue du 19 mars 1962 – 92 622 GENNEVILLIERS, ainsi qu'auprès du Préfet de l'Aube - Direction départementale des territoires - Bureau juridique – 1 boulevard Jules Guesde – 10 026 TROYES Cedex.

